GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

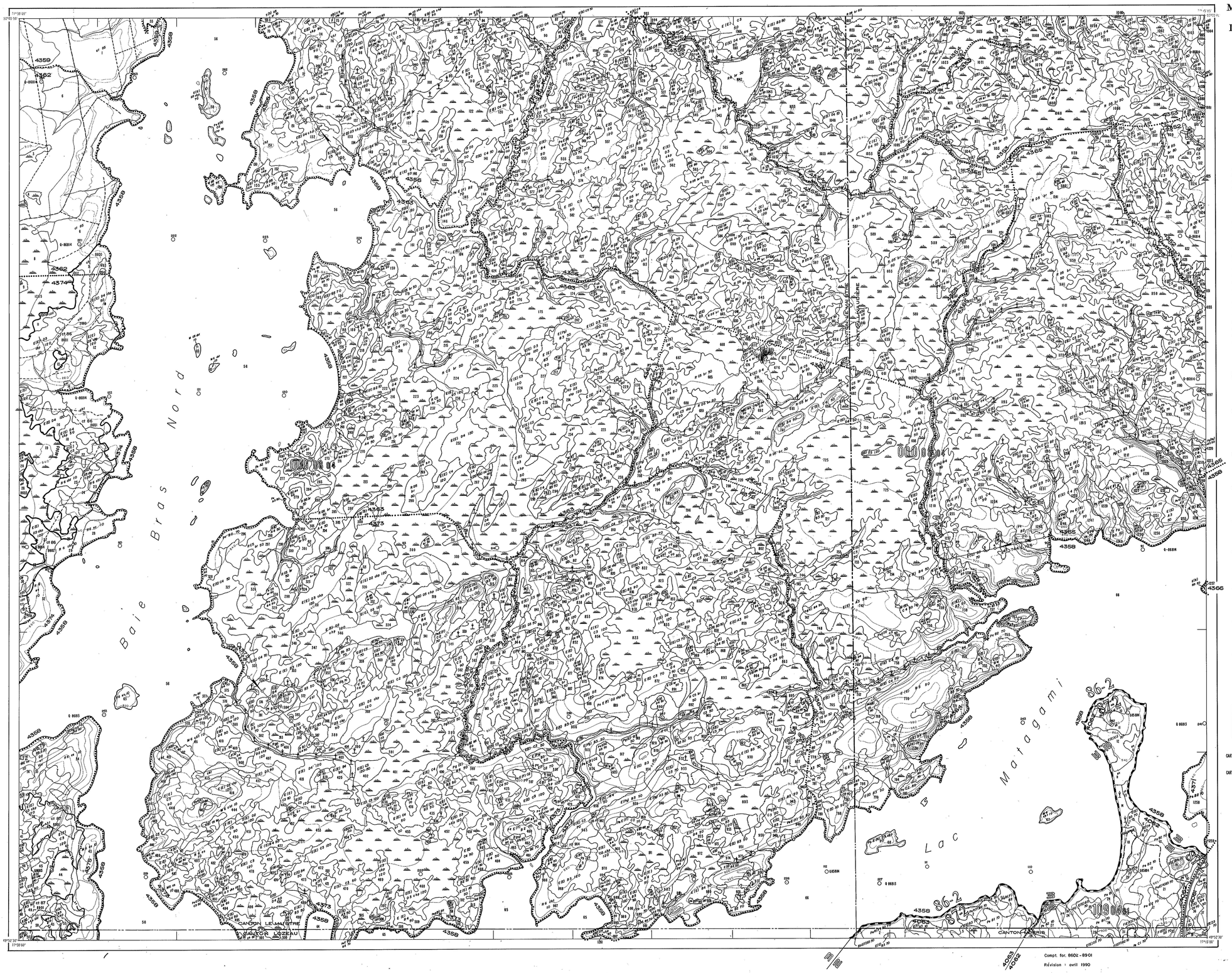

Compt. for. 86OZ - 89OI

Révision : avril 1990

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de tête, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — — à pin rouge	R (PR)
— — — à pin gris	R (PG)
— — — à mélèze (cédre)	R (M)
— — — à pruche	R (PU)
— — — à peuplier	R (P)
Pessière	E
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— — — à thuya (cédre)	E (T)
— — — à mélèze	E (M)
— — — à pruche	E (PU)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — — à pin rouge	E (PR)
— — — à pin gris	E (PG)
— — — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — — à sapin et/ou épinette blanche)	E (S)
— — — (plantation d'épinette de Norvège)	EpN p
— — — (plantation d'épinette noire)	EpN p
— — — (plantation d'épinette rouge)	EpR p
Sapinière	S
— — — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)
— — — à thuya (cédre)	S (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EN)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — — à pin rouge	S (PR)
— — — à pin gris	S (PG)
— — — à mélèze	S (M)
— — — (plantation de sapin baumier)	SbP p
Pinède à pin blanc	PB
— — — avec pin rouge	PB (PR)
— — — à pin rouge (ne occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (PR)
— — — avec thuya (cédre)	PB (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — avec mélèze	PB (M)
— — — avec pin gris	PB (PG)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— — — (plantation)	PB p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — à pin gris occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (PG)
— — — avec thuya (cédre)	Pr (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec pin blanc	Pr (PB)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation de pin sylvestre)	PrS p
Cédrière	C
— — — à thuya occupant plus de 75% de la portion résineuse)	C (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — à mélèze	C (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — à pin rouge	C (PR)
— — — à pin gris	C (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya)	CTO p
Pruchière	Pu
— — — à pruche occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pu (PU)
— — — à thuya (cédre)	Pu (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — — à mélèze	Pu (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)
— — — à pin rouge	Pu (PR)
— — — à pin gris	Pu (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — — (plantation)	PuU p
Mélèzin	M
— — — à mélèze occupant plus de 75% de la portion résineuse)	M (M)
— — — à thuya (cédre)	M (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — — à pin blanc et/ou rouge	M (PB)
— — — à pin rouge	M (PR)
— — — à pin gris	M (PG)
— — — à pruche	M (PU)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	MeU p
— — — (plantation de mélèze japonais)	MeJ p
— — — (plantation de mélèze brun)	MeL p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance majoritaire	Tendance minoritaire
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F(PG)	F(PG)
— — — — — avec pin blanc	F(PB)	F(PB)
— — — — — avec pin rouge	F(PR)	F(PR)
— — — — — avec mélèze	F(M)	F(M)
— — — — — avec sapin	F(S)	F(S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F(E)	F(E)
Bouleau à bouleaux blancs	BP	BP
— — — — avec épinette noire ou rouge	B(E)	B(E)
— — — — avec pin gris	B(PG)	B(PG)
— — — — avec pin blanc	B(PB)	B(PB)
— — — — avec pin rouge	B(PR)	B(PR)
— — — — avec mélèze	B(M)	B(M)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	BJR	BJR (S)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F(PB)	F(PB)
— — — — avec pin rouge	F(PR)	F(PR)
Peuplierais mixtes	Pe	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe(PG)	Pe(PG)
— — avec pin blanc	Pe(PB)	Pe(PB)
— — avec pin rouge	Pe(PR)	Pe(PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe(E)	Pe(E)
— — avec résineux	Pe(R)	Pe(R)
Épinettes rouge résineuse	EnR	EnR (S)
Épinettes noires	EnN	EnN (S)
Mélangés à feuillus tolérants	M F	M F (S)
— — — sur station humide	M F h	M F h (S)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F
— — — d'essences tolérantes sur station humide (plantation)	F h
Bouleaux	B
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplierais mixtes	Pe
Ensèbre rouge	Er
Ensèbres	Ep
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ep (B)
— — à bouleaux jaunes	Ep (BJ)
— — à peuplier	Ep (P)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ep F
— — à ensèbre rouge résineux	Ep Er
Plantation d'érable à sucre	PrSU p
— — de bouleau jaune	BeJU p
— — de peuplier	PeU p
— — de peuplier hybride	PeH p
— — de frêne d'Amérique	FrA p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	dsc
Dénudé et semi-dénudé humide	dsh
Autre	I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	A
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisseur légère	cpl
Chablis partiel	chp
Coulées de neige	cn
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 18.00 % ⊕ 19.6 99 %

ORIGINE

Coupe totale	cT
Brûlis	br
Chablis total	ch
Coulées de neige	cn
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:	
0 (zéro)	—	0-20 ans
30 *	—	21-40 *
50 *	—	41-60 *
70 *	—	61-80 *
90 *	—	81-100 *
100 *	—	101 et plus *

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (zéro)	30-70 (zéro)
90-30 *	30-90 *
100-30 *	30-100 *
90-50 *	50-90 *
100-50 *	50-100 *
100-70 *	70-100 *

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplement majoritairement composé des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements composés des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleux inéquienne: Peuplement majoritairement composé des tiges entre 30 et 60 ans. Autres peuplements composés des tiges entre 30 et plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		1 (25m)	2 (19m)	3 (14m)	4 (9m)	5 (4m)	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	'
Forte	61 à 90 %	"
Abrupte	91% et plus	*

Les classes de pente autourde des lacs et des cours d'eau ne sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 87 C 15 cp 50 ⊖ 6 — 6 C 15 cd 60 ⊕ 1

- S 87 C 15 cp 50 ⊖ 6
  - S — définition
  - 87 — classe de pente
  - C — classes d'âge
  - 15 — perturbation
  - cp — classe de hauteur
  - 50 — densité (%)
  - ⊖ — sous group. d'essences
  - 6 — groupement d'essences
- 6 C 15 cd 60 ⊕ 1
  - 6 — classe de pente
  - C — classes d'âge
  - 15 — année de l'origine
  - cd — origine
  - 60 — classe de hauteur
  - ⊕ — densité (%)
  - 1 — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: SUR. D'ING. FOR.: GAUTHIER, PARENT & ASS. (QS 87)
SIGNATURE: Simon Parent

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: SUR. D'ING. FOR.: CONSULTANTS D.G.R. INC. (QS 86-2)
SIGNATURE: Georges Fournier

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	87*
Unité d'aménagement	2
Unité de sondage	2*
Mode de tenure ou de gestion	109
Bloc d'aménagement	04
Concessionnaire ou autres	01*
Bassin hydrographique	40305
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	—
Municipalité	98400
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	4062 *
Région écologique	12a
Municipalité régionale de comté	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1985-86
Carte forestière { Année de publication : 1986-87
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/9/85
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 20 pieds

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-4	32-K-3	32-K-2
S.E. / S.O.	S.E. / S.O.	S.E. / S.O.
N.E. / N.O.	N.E. / N.O.	N.E. / N.O.
32-F-13	32-F-14	32-F-15
S.E. / S.O.	S.E. / S.O.	S.E. / S.O.
N.E. / N.O.	N.E. / N.O.	N.E. / N.O.
32-F-12	32-F-11	32-F-10

32 F/14 N.O.